

Arrêté N° 2024-337

La Présidente de l'Université Lyon 2,

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L712-2 et R335-5,
Vu le Code du travail, et notamment les articles L6411-1, L6412-3, R6412-1 à -6,
D6412-6 et suivant.

Arrête :

Article 1 : Le jury de validation des acquis de l'expérience relatif au BUT Gestion des entreprises et des administrations : gestion et pilotage des ressources humaines, est constitué conformément au tableau joint au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté prend effet à sa date de signature.

Fait à Lyon, le 16/07/2024

La Présidente,
Isabelle von Bueltzingsloewen



BUT Gestion des entreprises et des administrations : gestion et pilotage des ressources humaines

CP VAE	Président.e de jury	Enseignant.e.s	Professionnel.le.s
VAE	<p>MOULETTE Pascal MCF</p>	<p>GAY Claudine MCF</p> <p>LEFEUVRE Sonia MCF</p>	<p>BARTHELEMY Sandrine SECA</p> <p>NOVAK Matthieu In Situ France</p>

Annexe arrêté n°2024-337